

**Compte-Rendu de la Réunion
tenue le samedi 25 avril 1998
au Restaurant Le Louis XVII
40, boulevard Malesherbes, à Paris d^{ème}**

Étaient présents :

M Hamann	Président
M ^{me} de La Chapelle	Vice-Présidente
M Desjeux	Secrétaire Général
M ^{me} Pierrard	Trésorière

et

M ^{mes}	Bodouroff, de Crozes, Davy-Rousseau, Desmangeot, Foin, Védrine,
M ^{lles}	Coutin, Sabourin,
MM.	du Chalard, Étienne, Gautier, Huvet, Mortier.

étaient excusés

M^{me} Mercier-Derôme,
MM. Bancel, Chomette, Jaboulay, Mésognon.

Après le déjeuner habituel, le Président ouvre la séance :

I/ Réflexions et Propositions :

Afin de renouveler nos activités, il est envisagé de proposer un nouveau type de réunion ; elle commencerait à 10h et durerait jusqu'à 17h, bien sûr interrompue par un déjeuner. Cette réunion serait en deux parties :

- le matin : un exposé sur une question précise
- l'après-midi : une réunion ayant un aspect plus informel.

Le lieu pourrait être différent de nos réunions habituelles, par exemple le restaurant « Le Dauphin », près du Palais-Royal. Ce genre de réunions pourrait avoir lieu deux fois par ans.

II/ L'Iconographie :

La fiche complémentaire de David devrait être la prochaine à paraître.

III/ Les recherches :

* M^{me} Védrine :

Dans le fascicule de M. Hus (Louis XVII - La véritable clé de l'énigme - 2^{ème} partie), ont lit page 20 :

... 21 d'entre eux avaient été dénoncés par le Général Henrio ...

En fait il ne s'agit pas de la défection de Commissaires Municipaux, qui du reste étaient plus de 48, il s'agit d'un corps de garde ; des citoyens de la Force armée de Paris placés sous le commandement du Général HANRIAUT et non Henrio.

« 1^{er} Pluviose an II

Citoyens,

J'ai reçu votre lettre de ce jours contenant les noms des citoyens de la section des Piques et de celle de Le Pelletier qui ont négligé de se rendre au Poste du Temple. ... »

Le poste est un corps de garde.

* M^{me} de La Chapelle :

Dans le fascicule de M. Hus sur la filière suisse est citée une lettre à dressée à Chomette. En fait il s'agit d'une lettre de Suisse à Barrère, qui l'incite à se rendre maître de Louis XVII ; celui-ci la montra au Comité de Sûreté Générale.

Récemment , M^{me} de La Chapelle a découvert aux Archives Nationales (CARAN), un registre relié en vert, en parfait état - Cote O / 3 / 153 - et intitulé : Registre du Personnel de la Maison . Bouche du Roi.

Ce document couvre toutes les années de la Restauration depuis 1814. On y retrouve plusieurs personnages impliqués dans l'énigme du Temple et qui ont été repris par l'administration royale. Qu'on en juge d'après leurs mentions personnelles au registre :

LASNE (Étienne) Né le 4 octobre 1766 à Rosny (S&O)
[serait un homonyme de l'Étienne Lasne du Temple (M Étienne)
Écuyer de la Bouche
Sous-contrôleur Traitement : 4000F
Dates d'entrée : 1er janvier 1825 1er janvier 1827 Entré dans la Maison de S.A.R. Monsieur le 12 avril 1814.

LERMUZEAUX (Nicolas-Joseph) Né le 6 décembre 1737 à Rocquigny (Aisne)
Garçon à la Pourvoierie
Traitement : 1600F Entré le 1er novembre 1814. Sorti le 1er janvier 1819. Pension de 821F. sur la caisse Vétérans .

MEUNIER (Dominique-Étienne) Né le 22 juin 1752 A prêté serment en qualité d'aide (en 1784)
Aide à la cuisine Bouche le 1er janvier 1784 Écuyer de la Bouche le 1er novembre 1814
Traitement : 3600F. Sortie le 21 janvier 1820 . Décédé.

Il faut observer qu'aucun de ces trois hommes n'a eu droit à la mention « A servi la famille royale au Temple » , alors que deux autres employés - totalement inconnus par ailleurs - y ont droit . Ce sont :

PINOT (Simon Théodule) Né le 8 octobre 1769 à Luciennes.
Entré en 1780. A servi la famille royale au Temple jusqu'au 21 janvier 1793.

MAHELIN (Jacques) Né le 16 septembre 1764 à Paris.
Aide au gobelet. Entré en 1781. Sorti en août 1792. Rentré en 1814. Retraite : 1824.
A servi la famille royale au Temple jusqu'en 1793.

Il apparaît donc qu'après la mort de Louis XVI, avoir servi la famille royale en 1794 et 1795, sous le régime révolutionnaire le plus dangereux, au moins jusqu'en Thermidor, ne donnait droit à aucune distinction particulière, bien au contraire ...

Et le cuisinier Gagné ? Contrairement à Meunier, il n'a pas été repris au service de la Bouche. Ce n'était pas une question d'âge, puisque Lermuzeaux , par exemple, avait 12 ans de plus que lui. Pourtant, en octobre 1815, lors du décès de sa femme, née Marie Catherine Perrin, il est dénommé « Officier de Bouche ». Espérait-il un retour en grâce ? C'est probable, mais dorénavant il sera tenu à l'écart, sa famille étroitement surveillée. C'est encore une preuve supplémentaire que son témoignage , non contrôlé, pouvait présenter un réel danger.

Voici la liste . non exhaustive - des employés de la Bouche ayant servi sous l'ancien Régime et repris sous la Restauration :

BIETRE dit Gervais	BIGOT (Jean Jullien)
BRABANT (Nicolas)	BRETON DES CHAPELLES
CELLIER (Rémi)	CHAUD (Jean Charles)
CARRUETTE	DEGRELLE
DESPREZ (Pierre)	GIGANDET
GOBERT	JOUSSELIN (Michel)
LAFOSSE (André Alexandre)	LIUVILLE
MAILLARD (Antoine François) Entré chez la C ^{tesse} de Provence en 1785.	MOUILLARD (Jean Baptiste) G ^d valet de pied de Monsieur en 1785.
PERRIN dit Laroche (Charles)	ROLAND (Augustin Pierre)
ROTH, chef de Pannetterie (a prêté serment en qualité de chef de pannetterie)	

Rappelons qu'à l'époque de la naissance de son fils, Marie Achille, en 1780 , Jean Barthélémy Gagné était officier de la bouche de Monsieur. Louis XVIII a repris bien des employés de son ancienne Maison, excepté Gagné.

* *Mme de Crozes* :

A propos d'un acte de décès de Mme Lambriquet, et d'un inventaire après décès d'avant le révolution.

Dans une lettre publiée par A Castelot, on cite une personne qui accompagnait Mme de Soucy, et dont on ne donne pas le nom ; Mais Ernestine Lambriquet est morte en 1812.

Une famille Bazire dans le diocèse de Coutances, ayant .3 enfants, dont l'un s'installe à St Germain ; l'aîné Nicolas (1652-1711) s'établit à Versailles. La famille du pharmacien Basire est originaire de la région d'Avranche. Mais la parenté n'a pu être encore parfaitement établie.

IV/ La synthèse d'un livre :

Louis XVII de Simien-Despréaux
par M. Jacques Hamann

(Cf. en annexe)

V/ Les Questions et les Réponses :

R98.001 Mme de La Chapelle. Réponse à M. Pilayrou (Q98.002).

QUESTION :

Qui est la maîtresse de l'Incorruptible dont parle Max Gallo ?

RÉPONSE :

Il s'agit d'une femme dont nous ne savons pas le nom, évoquée par Pierre Villiers (1760-1849) qui partageait l'appartement de Robespierre rue de Saintonge n°8 en 1790. Leur logeur se nommait Humbert. Charlotte , la soeur de Robespierre, relate dans ses Mémoires que : « son frère prit de moitié avec un jeune homme de ses amis qu'il aimait beaucoup , un appartement rue de Saintonge (près du bd du Temple)... Ce jeune homme avait des occupations qui l'obligeaient à sortir de grand matin et le retenaient dehors fort tard, de sorte que mon

frère et lui étaient quelquefois plusieurs jours sans se voir . » Ce qui n'empêchait pas Villiers , qui était journaliste, d'observer de près la vie de son colocataire . Voici ce qu'il nous révèle :

« Pour ce qui est de sa continence, je ne lui ai connu qu'une femme d'environ vingt-six ans, qu'il traitait assez mal et qui l'idolâtrait. Très souvent, il lui faisait refuser sa porte ; il lui donnait un quart de ses honoraires ; le reste divisé en deux parts était exactement mis par moi à l'adresse d'une soeur qu'il affectionnait beaucoup. (Charlotte était encore à Aras à cette époque) Le reste lui servait à quelques détails de ménage . »

Villiers nous apprend donc que Robespierre entretenait une maîtresse en 1790, mais oublie de mentionner son nom. Sans doute par discrétion. Si nous savons le nom des femmes dévouées à Maximilien : Élisabeth Duplay, la comtesse de Chalabre ou Catherine Théot, nous ne savons rien de plus sur celle qui fat sa seule aventure avant qu'il ne se dévoue corps et âme à une maîtresse autrement exigeante : la politique .

Q98.008 M. Chomette.

QUESTION :

La famille royale a-t-elle été d'abord au temple et ensuite à la conciergerie où lors de visite actuelles on vous présente la chambre de Marie-Antoinette.

R98.002 M. Hamann. Réponse à M. Chomette (Q98.008)

RÉPONSE :

Comme on vous l'a dit précédemment, seules Marie-Antoinette et Mme Élisabeth ont été à la Conciergerie.

Q98.009 M. Chomette.

QUESTION :

L 'affaire "Simon" s'est passée au Temple. L'enfant royal a-t-il été à la Conciergerie ?

R98.003 M. Hamann. Réponse à M. Chomette (Q98.009)

RÉPONSE :

En effet, Louis XVII fut confié aux soins de Simon, le 3 juillet 1793, lequel s'est transformé en éducateur brutal, jusqu'au 19 janvier 1794. Après cette date, il fut reclus dans une salle où il n'eut quasiment aucun contact avec autrui durant six mois. Après le 9 thermidor, la détention fut toujours au Temple jusqu'au 8 juin 1795, date de la mort de l'enfant du Temple, car le mystère demeure sur sa mort véritable au Temple.

VI/ Question diverses

☒ Lecture de la lettre de M. Pilayrou :

A propos de la possibilité de Louvel = Louis XVII

☒ Remarques de M. Tremblay :

Suite au résumé du livre "Mémoires historiques sur Louis XVII, par Monsieur Eckard".

"Je veux rappeler la brochure de A.F. Morin de Guérivière, éditée en 1852 intitulée "Quelques souvenirs destinés à servir de complément aux preuves de l'existence du Duc de Normandie, fils de Louis XVI". "

Ce document semble anéantir certains écrits de Monsieur Eckard. A cet effet, je lis à la dernière page 35, dans un passage de Monsieur Eckard, publié en 1832, il dit page 25 : « Que Monsieur Prousteau de Mont Louis, présent au moment où l'on procédait à l'autopsie du cadavre de l'enfant mort au temple, le 8 janvier 1795, aurait attesté reconnaître ledit enfant pour être le dauphin qu'il connaissait parfaitement pour l'avoir vu souvent à la Cour et aux Tuileries...

... Monsieur Prousteau de Mont Louis à qui j'ai communiqué mes observations à cet égard, a positivement déclaré ne s'être point trouvé présent à ladite opération et n'avoir non plus vu ledit enfant après sa mort... Que devient, dans ce cas, l'échafaudage d'absurdités bâti à grands frais par Monsieur Eckard et autres au sujet de ce prince infortuné... »

J'ai tenu pour ma part de rappeler cette brochure qui semble être l'antithèse aux écrits de Monsieur Eckard."



Un livre vient de paraître :

Le petit Roi Louis XVII ou l'enfant qui devait mourir ; 14,9 * 21- 110p - 1997 - 50F - (Éditions Altaïr)



Mme Bodouroff signale que dans quelques jours paraîtra un ouvrage de Bernard Cartron, (qui a déjà publié un livre sur Louis XIX), intitulé « Marie-Thérèse, Duchesse d'Angoulême », 200F éditions Communication & Traditions



Mme Védrine recherche des renseignements sur le municipal BAUDRAIS Jean Baptiste.

La séance est levée à 17^h15.

le Secrétaire Général

Édouard Desjeux

Louis XVII de Simien-Despréaux
par M. Jacques Hamann

Simien-Despréaux commence son ouvrage par : « Louis XVII naquit à Versailles, le 27 mars 1785 ... Il était très coléreux et Mesdames de Tourzel et de Souci firent, à force d'art et de soins, corriger la nature. ».

Se voyant un jour contrarié, le Prince entra en fureur et trépigna des pieds en présence de Madame de Souci, qui lui dit froidement : « Comment donc Monsieur le Dauphin ! mais cela tient de la folie. Comme vous êtes Prince, tout le monde à les yeux sur vous et tout le monde dira que vous êtes en démence ».

L'auteur passe très vite, puis on se retrouve après le 10 août 1792 : c'est au Temple où la Reine, une fois enfermée avec son époux et ses enfants, oublie la royauté, les grandeurs, la magnificence et se souvient seulement qu'elle était mère.

Et durant les premiers mois de la détention, le roi participa à l'éducation de son fils et chargea Cléry de lui donner des leçons d'écriture.

Le Roi mort, le petit Prince devient Louis XVII et la Reine donne des signes extérieurs révélant que le petit Dauphin est devenu le Roi de France.

Durant ces sinistres moments, Madame Cléry fit, sur les paroles écrites par Lepître, une musique avec accompagnement à la harpe, que le jeune Roi eut l'avantage de chanter. Hélas, le 3 juillet 1793, par ordre de Robespierre, le jeune Roi fut remis entre les mains du cordonnier Simon. Désormais, Louis XVII va être astreint à des occupations dégoûtantes et des fonctions les plus viles.

Il y eut, bien évidemment, le fameux interrogatoire auquel étaient confronté M^{me} Royale et Louis-Charles. Ce dernier réfuta ce que disait sa sœur et comme on le dit si bien : persiste et signe.

Et puis ce furent les accusations incestueuses contre sa mère qu'Hébert avait imaginées. La Reine rétorqua qu'il était aisé de faire dire et écrire ce qu'on veut à un enfant de huit ans.

Lorsque la Reine fut exécutée, Louis XVII redevint plus serein, notamment avec l'un des commissaires, un nommé Barelle, avec lequel il jouait au billard ou au palet.

Et puis, l'auteur écrit des scènes bien distinctes où Louis XVII est le souffre douleur de Simon et de sa mégère, surtout lorsque ces deux là sont ivres. Simon et sa femme s'adoucirent enfin. Ce sont des jouets qu'on lui donne. Les oiseaux placés dans une cage, égayent la séquestration de l'enfant Roi. Un billard fit aussi son apparition, mais ces gâteries n'eurent qu'un temps ; puis l'on supprima tout ce qui aurait pu amuser l'enfant Roi.

Puis vint le départ de Simon et l'isolement de l'enfant. Simien-Despréaux ne donne rien en explications ; les jours se succèdent aux autres jours, sans que l'auteur n'apporte des précisions. Il nous est narré la scène où le soir, les commissaires de garde veulent contrôler la présence de l'enfant :

- « Capet, où es-tu ? »
- « Me voilà » répondait l'enfant.*
- « Approche que je te voie en faisant passer une chandelle par l'ouverture du guichet. Allons, cela suffit, va te coucher l'ouveteau ! »

L'enchaînement du 9 thermidor, sans parler de Laurent, de Gaumin, de Lasne. Certes il est dit qu'on lave l'enfant, qu'on lui coupe les ongles, qu'on lui donne de l'air, mais tout ceci est dit dans l'incognito le plus total.

Seul le rapport de M. Harmand de la Meuse vient conter de façon vivante comment l'enfant réagit aux questions des municipaux. Le silence pesant de Louis XVII en réponse aux questions d'Harmand de la Meuse peut laisser songer que l'on a à faire à un muet.

L'ouvrage se termine par le rapport que Sevestre fit à la convention, le 9 juin 1795, par ordre du Comité de Sûreté Générale.

Simien fait mourir le docteur Desault le 24 juin, alors que ce dernier décéda le 1^{er} juin 1795.

Enfin, le procès verbal de l'ouverture du corps de Louis XVII clos l'ouvrage.

*

Le livre de Simien-Despréaux a été édité en 1817, et à cette époque Mathurin Bruneau commençait à faire son apparition. C'est la raison pour laquelle l'auteur dans sa préface fait appel à un certain jeune homme, soi-disant Louis XVII, et que Bonaparte aurait fait arrêter. Un mélange de dates et de personnes fait que l'auteur nous parle de ce jeune homme qui aurait été voir la mère Simon à l'hospice des Incurables de la rue de Sèvres. Dans sa discussion avec le pseudo Louis XVII, elle promet qu'elle parlerait de la venue de Louis-Charles.

Simien conclut que les romans historiques sont, dans la littérature, ce qu'est, parmi le bon grain, l'ivraie. La vie de Louis XVII doit nécessairement inspirer le plus vif et le plus tendre intérêt.
